

**CONTACT PRESSE :**

Jean-Paul AMARY : 01 43 61 23 38 / 06 07 30 73 79

E-mail : jean-paul@amary.com

**CONTACT OPCALIA Nord-Pas de Calais :**

Stéphanie Verhaeghe : 03 59 31 30 49

stephanie.verhaeghe@opcalia-npdc.com

***La formation professionnelle  
et le plan d'action séniors des entreprises***

**OPCALIA Nord-pas de calais organise 5 ateliers  
d'information et de réflexion pour accompagner les  
entreprises dans leurs obligations d'embauche des plus de  
50 ans et de maintien dans l'emploi des plus de 55 ans**

**Lille, le 1<sup>er</sup> juin 2010 – OPCALIA Nord-Pas de Calais en partenariat avec le  
MEDEF Nord-Pas de Calais organise un cycle de cinq ateliers d'information  
et de réflexion sur les obligations d'embauche et de maintien dans l'emploi  
des séniors pour les entreprises de plus de 50 salariés. Ces ateliers d'une  
demi-journée vont se tenir de juin à décembre 2010 sur les thèmes  
suivants :**

- **Développer les compétences et les parcours de formation** : 10 juin  
8h30-10h30 au *Medef d'Arras, en partenariat avec le MEDEF ARTOIS*
- **Mettre en place le transfert des compétences** : 16 septembre 8h30-  
10h30 au *Medef d'Arras, en partenariat avec le MEDEF ARTOIS*
- **Les entretiens de seconde partie de carrière** : 14 octobre 8h30-10h30 à  
*Marcq en Baroeul à la Cité des Echanges*
- **Permettre à un sénior de devenir tuteur** : 25 novembre 8h30-10h30 à  
*Marcq en Baroeul à la Cité des Echanges*
- **Recruter un sénior** : 16 décembre 8h30-10h30 à *Marcq en Baroeul à la Cité  
des Echanges*

Chacun des ces ateliers sera animé par un expert en ressources humaines sur les thématiques proposées. L'objectif de ce cycle est d'amener les entreprises à réfléchir, à échanger sur les différents plans d'actions concernant l'emploi des seniors. A l'issue de ce cycle d'information, les entreprises qui le souhaiteront, pourront bénéficier d'un accompagnement individualisé et cofinancé.

Commentant cette annonce, **Olivier Marty, Directeur d'OPCALIA Nord-Pas de Calais**, déclare : *Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2010, toute entreprise de plus de 50 salariés doit avoir signé un accord, ou à défaut, avoir mis en place un plan d'action sénior définissant pour les trois années à venir : les objectifs chiffrés d'embauche pour les 50 ans et plus ainsi que les chiffres de maintien dans l'emploi pour les 50 ans et plus. Ces ateliers que nous mettons en place ont pour vocation d'aider les entreprises à passer à l'action. Ils s'intègrent parfaitement dans le cadre de notre dispositif expérimental CAPP (Compétences, Accompagnement, Professionnalisation, Performance) lancé en 2009 et qui concerne les entreprises de moins de 250 salariés de la région Nord-Pas de Calais.*

#### **A PROPOS D'OPCALIA Nord-Pas de Calais ([www.opcalia-npdc.com](http://www.opcalia-npdc.com))**

*OPCALIA Nord-Pas de Calais est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et régional - au titre de la formation professionnelle. Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.*

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;
- Simplification administrative et financière ;
- Service d'informations juridiques sur la formation ;
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...

*OPCALIA Nord-Pas de Calais est présent sur chacun des 2 départements de la région par le biais d'antennes départementales auxquelles sont rattachées les équipes qui assurent les services de proximité en entreprise. Le siège d'OPCALIA Nord-Pas de Calais est à Lille. Acteur majeur de la région en matière de gestion de la formation professionnelle continue OPCALIA Nord-Pas de Calais représente 2600 entreprises adhérentes employant 50000 personnes.*

*OPCALIA est le 3<sup>ème</sup> acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 40 000 entreprises adhérentes qui emploient 2 millions de salariés issues de 22 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession ; 410 M€ ont été collectés en 2009 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (MSB 2008).*

*OPCALIA s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 550 collaborateurs.*